

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3645**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Revégétalisation et gestion de l'environnement minier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Nouvelle-Calédonie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210n Conseil et développement agricole ; Recherche agronomique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe à la restauration écologique des terrains dégradés par l'exploitation minière. C'est un technicien supérieur qui choisit, en fonction de la topographie des lieux à revégétaliser, la méthode et le plan de travail les plus adéquats pour mener à bien une action de réhabilitation.

Il mène des actions de valorisation des sols (apport de matière organique, constitution d'un paillis, introduction de plantes herbacées) pour reconstituer, fixer le substrat et ainsi arrêter l'érosion. Durant la phase de restauration, il étudie régulièrement l'évolution des composants biotiques et abiotiques des sols. Il les analyse en laboratoire en vue de pérenniser le processus et d'ajuster les interventions ultérieures.

Ce technicien supérieur constitue l'interface entre le personnel exécutant et les cadres qui assurent la conception des projets. Il peut également assurer une assistance et un suivi technique auprès des organismes et administrations ayant à traiter des problèmes de revégétalisation. Il diffuse de l'information spécialisée et participe à l'organisation de manifestations (foires, salons, colloques...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel occupe des fonctions de cadre intermédiaire dans les entreprises minières, les bureaux d'études, les entreprises paysagères et pépinières ou dans la fonction publique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

F1105 : Études géologiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Mathématiques, physique ; chimie générale et analytique
- Bases biologiques de la multiplication et de la production des végétaux ; physiologie et écologie végétale ; plante et climat
- Géologie, géochimie, hydrogéologie ; géomorphologie, cartographie, pédologie ; topographie, télédétection, système d'information géographique
- Techniques minières et conséquences
- Techniques de restauration des sites
- Sciences de la communication
- Environnement juridique et économique

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professionnels et universitaires
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Professionnels et universitaires
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Professionnels et universitaires
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Professionnels et universitaires

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-nc.nc/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**